

Une autre mesure importante, c'est l'amélioration des services hospitaliers et médicaux grâce à la distribution de 3,000 trousseaux contenant des fournitures qui seraient de la plus grande utilité s'il fallait aménager un hôpital de fortune, facile à déplacer, comportant 200 lits, dans une école, un hôtel de ville ou quelque autre édifice public ou industriel. Un aspect fort important de ce programme, ce sont les conférences spéciales qui réunissent des membres de la profession médicale, tels que des dentistes, des pharmaciens et des infirmières, et qui ont lieu régulièrement au Collège de la défense civile du Canada, à Arnprior.

C'est un rôle d'organisation de grande importance que joue la Division des services d'urgence de bien-être du ministère dans les cinq domaines de la survivance qui lui sont confiés. Elle s'occupe de prévoir un régime d'urgence pour l'alimentation, le vêtement et le logement, un système d'inscription, d'information et des services personnels. On me dit que le gros de son travail a trait aux activités quotidiennes et à des domaines spécialisés. Par exemple, on peut s'attendre que nombre de travailleurs sociaux formeront, en cas de désastre, le personnel et les cadres des centaines de centres d'accueil qui seraient établis à travers le pays pour prendre soin des sans-abri.

Dans le comté de Waterloo et les environs, on pourrait par exemple à Kitchener, Waterloo, Preston, Galt, Stratford, Guelph et ailleurs, fonder des centres d'accueil pour la population des grandes agglomérations comme Toronto, Hamilton et d'autres. Aux travailleurs sociaux, on pourrait adjoindre des anciens combattants de l'armée, de la marine et de l'aviation, dont la région compte des milliers.

On pourrait en dire long de la mise au point d'un matériel qui permet de prendre soin de masses de gens. Il y a un groupe alimentaire mobile capable de nourrir 100 personnes à l'heure vingt-quatre heures par jour.

Le ministre, son ministère et le gouvernement, qui en temps de paix déjà ne cessent de travailler à l'amélioration de la santé et du bien-être des Canadiens, méritent des félicitations pour les préparatifs qu'ils font en vue de pouvoir poursuivre leurs travaux, advenant une guerre.

Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont accordé des subventions importantes aux hôpitaux, partout au pays. Dans Waterloo-Nord, nous avons la chance de posséder deux magnifiques hôpitaux. L'hôpital de Kitchener-Waterloo, institution de 320 lits, plus 110 lits réservés aux maladies chroniques, est rempli à 85 p. 100, ce qui veut dire environ

385 malades. La liste d'attente de cet hôpital comprend 180 malades qui attendent d'être opérés et 35 qui veulent recevoir des soins médicaux.

L'hôpital Saint-Mary a une capacité de 112 lits; toutefois, en entassant les malades dans les corridors et dans d'anciens placards, on réussit, à l'heure actuelle, à admettre 155 malades et on en a même compté jusqu'à 165 parfois. Il y a quelque temps, on a lancé une campagne de souscription en vue de financer la construction de nouveaux édifices. Grâce à la collaboration de bon nombre de courageux citoyens et grâce aux importantes subventions du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement fédéral, cette campagne a remporté un succès exceptionnel. Il faut rendre hommage au zèle du colonel Heasley, président, et des membres de son comité. Les nouveaux édifices de cet hôpital sont en construction et seront terminés avant la fin de l'année. Ces nouvelles ailes augmenteront la capacité de ce magnifique hôpital de 465 lits, berceaux et lits d'enfant.

Les autres institutions qui reçoivent des secours du gouvernement sont le Huronia Hall, refuge des aveugles—très nécessaire—l'hospice Sunnyside pour les vieillards, où vivent 170 personnes, les maisons de vieillards entretenues par la Légion canadienne, la maison de la jeunesse, refuge pour vieillards, ainsi que d'autres petites institutions de la région. Toutes ces institutions rendent d'excellents services à nos vieillards, aveugles, malades, déprimés et invalides.

En terminant, je dirai que notre gouvernement s'est toujours appliqué à assurer des soins médicaux, de l'aide financière et autres aménités à ceux qui, pour raison d'âge, d'invalidité, de chômage, ou pour d'autres raisons, ne pourraient bénéficier d'une part raisonnable de bonheur.

Monsieur le président, je propose que nous étudions davantage le cas de ceux de nos citoyens qui atteignent l'âge de la retraite à 65 ans. Dans nombre de cas, ces gens n'ont pas eu la chance d'assurer leur avenir sous forme de pensions de retraite. Nombre d'entre eux figurent sur la liste des chômeurs. Ne pouvant faire prolonger leur emploi, ils sont en butte à des difficultés financières à un âge où ils devraient jouir d'une certaine sécurité, en plus de simplement posséder leur maison et quelques biens. C'est un fait reconnu que ces citoyens ont joué un rôle important dans l'essor de notre économie.

Notre ministre de la Santé nationale et du Bien-être social comprend les problèmes auxquels fait face son ministère, et les observations suivantes qui sont de lui révèlent le vif intérêt et la confiance qu'il porte à l'avenir